

COMPOSITION DU TROUSSEAU

HOMMES	FEMMES
robes de chambre si habituel	robes de chambre si habituel
pyjamas coton	chemises de nuit coton
maillots de corps coton	chemises de corps coton
slips/caleçons coton (si continent)	culottes coton (si continent), soutien-gorge si habituel
tenues de ville (chemise ou polo ou tee-shirt/pantalon, ou survêtement)	tenues de ville (robe/chemisier + jupe/pantalon)
pull-over ou gilets acrylique	pull-over polyamide ou acrylique
paires de chaussettes	paires de bas ou chaussettes, collants
2 paires de chaussons fermés	2 paires de chaussons fermés
2 paires de chaussures fermées	2 paires de chaussures fermées
veste ou un blouson été, manteau ou imperméable	veste, manteau ou imperméable
chapeau ou casquette	chapeau
écharpe	foulard



Les quantités à prévoir doivent prendre en compte le turn-over de la blanchisserie qui est d'environ 14 jours.

De façon générale, préférer des vêtements amples et constituer un trousseau avec les vêtements habituels du résident. Dans certains cas, il pourra vous être demandé un vêtement ou des chaussures adaptés à l'état du résident.

MARQUAGE DU LINGE - obligatoire -

Le linge sera marqué par vos soins comme indiqué ci-dessous :

Les étiquettes (fournies par l'établissement) devront être cousues tout autour, avec point d'arrêt, afin d'éviter qu'elles ne se détachent et à un endroit visible du vêtement pour en faciliter la lecture, à savoir :

- dans le milieu du dos, sous le col pour les pulls, robes, chemises, cardigans, manteaux, vestes et sous-vêtements
- sur la ceinture au milieu du dos pour les pantalons et les jupes
- marquage au feutre indélébile pour les chaussons uniquement

L'établissement n'est pas responsable en cas de perte de linge non marqué.

ENTRETIEN DU LINGE

Si l'entretien du linge est assuré par l'établissement, les vêtements ne doivent pas être fragiles (cf. MATIERES A PROSCRIRE POUR LE LAVAGE DU LINGE EN INSTITUTION au verso)

En cas d'entretien par les proches, prévoir un bac ou sac à linge sale.

DISPOSITIFS MEDICAUX

- Si lunettes, faire marquer le nom
- Si appareil dentaire, faire graver le nom

TROUSSE DE TOILETTE

- Savon liquide de toilette
- Brosses à dents (et/ou brosse pour dentier), dentifrice, gobelet. Privilégier les brosses à poils souples.
- Gel adhésif pour appareil dentaire
- Shampoing
- Brosse à cheveux, peigne (élastiques à cheveux, barrettes, épingles à chignons...)
- Mousse à raser
- Rasoir électrique (piles ou batterie).
- Produits de beauté si habituel.

Tout au long du séjour le linge et les produits devront être renouvelés en tant que de besoin.

SUGGESTIONS

- Miroir
- Pendule (chiffres lisibles)
- Montre (faire graver le nom)

MATIERES A PROSCRIRE POUR LE LAVAGE DU LINGE EN INSTITUTION *

Afin d'assurer un entretien adapté, les vêtements de résidents doivent pouvoir être lavés en machine et être séchés en séchoir rotatif. Ce document a pour but de lister les éléments à proscrire dans le trousseau des résidents.

Liste des matières à proscrire

- La pure laine (vierge, angora, mohair, agneau...)
- La soie
- Le Lin (pur ou mélangé)
- La viscose, le polynosique, le modal
- La chlorofibre (Rhovyl, clévl, thermovyl, Movyl, fibravyl) par exemple : Damart.
- L'élastomère ou lycra (Rhodastic, rhodiaceta)

Lecture des étiquettes

Les **étiquettes d'entretien** doivent être présentes sur les articles envoyés (ne pas couper les étiquettes). Elles **ne doivent pas** comporter les logos suivants :



Lavage à la main



Lavage interdit



Nettoyage à sec



Nettoyage au perchlorétylène



Séchage en séchoir rotatif interdit



Tout vêtement suspect n'ayant aucune étiquette ou ayant un étiquetage avec les logos précédents sera retourné par la blanchisserie au service SANS avoir été nettoyé.

Seule l'application de ces principes permettra aux résidents de conserver des vêtements en bon état (non rétrécis, feutrés, déformés...).

**Informations délivrées par la blanchisserie prestataire*